

Kit de survie : Post-électoral

Suite aux changements d'exécutifs consécutifs aux élections municipales de 2014 et départementales du printemps 2015, de nombreuses collectivités ont modifiées, souvent ralenties ou au mieux réorientées leurs politiques internationales. Lors des Universités d'Automne 2014 à Montpellier, un atelier avait permis de réfléchir à l'attitude à adopter dans un contexte de changements d'exécutifs. Il avait été envisagé de construire un kit de survie.

À la veille des élections régionales de décembre 2015, que mettre dans ce "kit de survie" ?

Prérequis :

- Nécessité d'avoir accès à l' élu.
- Connaître les élus : identifier leurs centres d'intérêts, les portes d'entrée susceptibles de leur "parler", à travers les documents issus de leur campagne, Google, les professions de foi de leur parti...

Modalités :

- Faciliter l'immersion de l' élu, en le faisant participer concrètement à des actions internationales : lui faire rencontrer les partenaires à l'occasion de la venue de délégations, l'inviter à la restitution du travail d'une classe dans le cadre d'une démarche d'EaD...

Mots clef : immersion, donner à voir du concret, faire de la pédagogie, dialoguer, considérer l'exercice comme stimulant intellectuellement, garder espoir ! redémarrage à zéro, incertitude, angoisse, stupeur, espoir, positif, prise de connaissance, surprise constante.

Documents :

Quelques exemples de documents qui peuvent être intéressants à transmettre :

- Documents stratégiques et globaux
- Coupures de presse locale (montre ce que l'international apporte sur le territoire et comment cela mobilise les acteurs) ou newsletters d'association (assoit la légitimité territoriale de la coopération)
- Documents de présentation synthétiques qui peuvent être produits par d'autres collectivités (en gardant à l'esprit que la proximité politique de la collectivité dont on montre l'exemple peut être un plus).
- Des documents concrets, courts et opérationnels, synthétiques, pédagogiques ; toujours se poser la question "qu'est-ce que je veux donner à voir ?"
- Penser local (retombées sur le territoire) et global (quels sont les grands enjeux et/ou éléments d'actualité qui peuvent intéresser les élus de ma collectivité ?)
- Argumentaire (utiliser des argumentaires existants ou en construire un à partir des sensibilités identifiées des élus).

Ne pas proposer :

- Documents trop ciblés et précis, trop techniques, trop volumineux, en langue étrangères ; (éviter par exemple les textes d'appels d'offres européens)
- Bilan du mandat précédent ou élément « justifiant » le passé (mieux vaut être dans une démarche prospective, les nouveaux élus ont été élus pour mettre en place un nouveau programme, donc sont orientés sur l'avenir, pas sur le passé).

Recommandations ARRICOD :

- Sur la forme, privilégier des documents courts, digests, en n'oubliant pas que dans une démarche de sensibilisation, la forme ne doit pas être négligée au profit du fond. Certains participants proposent même de ne donner aucun document, de privilégier l'oral (réunions, rencontres à l'occasion d'une restitution...).
- Le changement d'élus, même en cours de mandat (et pas nécessairement suite à une élection), peut également entraîner des remises en question de l'action internationale, pour lesquels cette fiche reste également valable.

Pour vous impliquer davantage aux travaux de l'ARRICOD – renseignez-vous sur arricod@gmail.com
Suivez-nous sur www.arricod.fr